

Tout conseiller fiscal, tout spécialiste des questions fiscales, ou toute personne qui a passé sa vie à étudier la fiscalité au Canada ne peut tirer qu'une conclusion de l'examen de l'énorme volume que l'on nous soumet. Il n'est pas question de réforme fiscale. Il s'agit purement et simplement d'un transfert de l'assiette de l'impôt. Bien que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) a très bien souligné ces avantages sociaux et que certains Canadiens vont immédiatement avoir une réduction apparente de leurs impôts, le véritable résultat de ces mesures fiscales est encore une fois d'accroître de manière considérable les impôts payés par les contribuables canadiens.

**M. Mahoney:** C'est faux.

**M. Danforth:** Le secrétaire parlementaire dit que c'est faux. Cela montre encore une fois sa responsabilité, mais les contribuables apprendront à leurs dépens qu'il s'agit bien d'une augmentation des impôts. Pour le Canadien moyen, il y a, comme l'a fait remarquer le député qui se trouve à ma gauche, de très belles concessions au plus haut niveau de l'échelle, pour ceux qui gagnent \$200,000 et plus, mais le travailleur devra payer ces concessions. Le ministre et son secrétaire parlementaire ont beau dire que, grâce à l'accroissement de l'exemption, des millions de contribuables seront rayés du rôle de l'impôt, mais je mets le ministre au défi de déclarer à la Chambre que ces mêmes contribuables ne se retrouveront pas au rôle le 1<sup>er</sup> janvier, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, l'assurance-chômage fera partie du revenu imposable. Deuxièmement, le taux d'imposition sur les premiers \$1,000 du revenu imposable ne sera pas si avantageux et je suis prêt à parier que le gouvernement fera de l'argent avec ce changement de l'assiette, peut-être même jusqu'à 30 millions. Ce n'est pas une concession fiscale, monsieur l'Orateur, c'est une augmentation délibérée des impôts.

Quand nous retrouvons partout cette politique du gouvernement, nous devons être prudents. Nous ne pouvons écouter le gouvernement en renvoyant simplement la mesure au comité pour nous occuper des affaires du pays. Si notre économie continue dans la direction de ces politiques, rien ne sert d'adopter ce bill car nous n'aurons plus d'activité commerciale au pays. La faillite imminente plane aujourd'hui sur toutes les petites entreprises. La surtaxe des États-Unis n'est qu'une autre goutte d'eau dans le vase. C'est du plus haut ridicule de la part du secrétaire parlementaire que de se lever pour dire que l'économie était florissante avant l'imposition de la surtaxe. C'est tout aussi ridicule de sa part d'affirmer que les chiffres sur le chômage diminuaient avant cette surtaxe.

Le nombre de jeunes chômeurs a diminué parce que le gouvernement a tenté de les acheter. Il a dépensé 67 millions de dollars pour empêcher les étudiants de s'inscrire comme chômeurs. On ne voulait pas qu'ils se cherchent un emploi et s'inscrivent aux centres de la main-d'œuvre. S'ils l'avaient fait, cela aurait produit des statistiques qui auraient fait du tort au gouvernement. Ce dernier a préféré utiliser les deniers publics pour un projet à court terme visant à rayer ces noms des listes de l'assurance-chômage, mais l'inévitable s'est produit.

Aujourd'hui, le premier ministre (M. Trudeau) a exprimé une grave inquiétude du fait que les inscriptions aux collèges ont diminué cette année au lieu d'augmenter. Il a dit que le gouvernement en chercherait la raison. La raison pour laquelle les étudiants ne s'inscrivent pas aux collèges aujourd'hui est simple: ils manquent d'argent car

ils n'ont pas d'emplois leur permettant d'en gagner. Rien n'est plus simple.

**Des voix:** Bravo!

**M. Danforth:** Il est tout à fait absurde d'insinuer qu'en général les jeunes Canadiens ne tiennent pas autant que l'an passé à s'instruire. Ces jeunes gens connaissent la valeur de l'instruction. C'est pourquoi des milliers d'entre eux fréquentent des institutions scolaires. Que les inscriptions soient à la baisse, c'est encore là un autre indice des résultats réels des politiques économiques du gouvernement. C'est ce qui explique mon impatience lorsque des ministériels nous pressent de hâter l'étude de cette mesure législative, nous accusent de retarder le progrès et les exemptions dont pourraient bénéficier ces gens. Si nous avions cru foncièrement que le gouvernement voulait accorder des exemptions et que grâce à cette réforme fiscale il y aurait moins d'impôts à payer, il serait dans notre intérêt en tant que parti politique de précipiter l'adoption de cette mesure à la Chambre. Ils nous disent que nous allons perdre la faveur de l'électorat si nous osons nous opposer à leur volonté de faire adopter cette mesure à la hâte; voilà une nouvelle preuve d'arrogance, pour employer un mot qu'on leur a justement appliqué au cours des ans, car il n'y en a pas d'autres. C'est ce qui explique leur attitude, leur politique, leur programme quotidien. C'est pourquoi ils parlent sans cesse d'obstruction. S'il y a jamais eu un mot que les vis-à-vis ont employé trop souvent, c'est bien le mot obstruction.

• (4.00 p.m.)

**M. Nielsen:** Qu'on présente seulement les exemptions et nous les adopterons.

**M. Danforth:** C'est juste. Comme vient de le dire mon ami, si le gouvernement présentait les exemptions séparément, nous serions ravis de les adopter; rien ne retiendrait leur marche à la Chambre. A maintes reprises, nous avons demandé au gouvernement de réduire les impôts des sociétés et des particuliers, car ils sont devenus des fardeaux qui paralysent l'économie canadienne. Les gens disent qu'au point de vue économique le Canada est sous la dépendance du Japon, des États-Unis et du Marché commun européen. Pour l'amour du Ciel, qu'on laisse l'économie canadienne libre afin de nous permettre de lancer des entreprises, de fournir des emplois, au lieu de nous lier les mains par des politiques qui se sont révélées mauvaises, des politiques qui ne mènent à rien. C'est tout ce que nous demandons. C'est pourquoi nous avons proposé cet amendement à la Chambre. Ce n'est pas pour gêner le gouvernement, mais pour lui demander de modifier sa politique en faveur des Canadiens, que les députés d'en face prétendent servir.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a traité brièvement du bill à l'étude au début de l'après-midi, et j'ai été quelque peu irrité par une ou deux remarques qu'il a faites. Il a déclaré notamment que, devant le retour de l'inflation, nous pourrions bien avoir à redouter une reprise par trop rapide de l'expansion économique. J'aimerais qu'il aille dire ça à des chômeurs ou à des assistés sociaux. Je suis surpris d'entendre cela dans la bouche du secrétaire parlementaire.